

COMMUNIQUE DE PRESSE

TRANSPORT ROUTIER

INTERDICTION AU + 26 Tonnes à GRIMAUD Sport régional ?

Ces derniers jours nous avons vu pousser de nouveaux panneaux aux entrées de Grimaud. Interdiction aux poids-lourds de plus de 26 Tonnes. Enième décision d'un élu local et toujours sans concertation avec les professionnels de la route.

Les transporteurs sont las de ces multiples décisions iniques qui n'ont que pour objectif de satisfaire le confort de l'électorat.

Un camion sur la route n'est pas là pour faire du tourisme, en revanche il est là pour permettre à l'économie en général, et du tourisme en particulier, de vivre !

Si les réflexions qui conduisent à ces décisions étaient partagées avec les professionnels de la route elles ne conduiraient assurément pas à notre colère.

La France est un état de droit que visiblement on peut se permettre d'agréments à sa guise.

Depuis plusieurs années l'état français a enclenché une démarche, que nous soutenons, pour lutter contre le réchauffement climatique, et ses élus locaux agissent dans le sens contraire.

On demande aux professionnels de la route d'être plus vertueux et dans le même temps on handicape leur démarche.

Puisque le dialogue ne semble plus être la méthode privilégiée par nos élus, doit-on revenir aux anciennes méthodes d'explications, utilisées notamment par les agriculteurs en début d'année ?

Du genre opération de blocage aux entrées de Grimaud à tous les véhicules thermiques pour ne laisser entrer que les vélos et les véhicules électriques ?

Puisque le dialogue n'est plus permis, usons de méthodes plus explicites ...

Contact presse :

Jean-Marc MONTAGNAC - Secrétaire Général OTRE/PACA
06 12 45 15 83 – otre.paca@otre.fr